



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Un projet de la Commission scolaire des Phares présenté à la 15^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat remporte un prix au gala régional

Rimouski, le 22 mai 2013 – Le 3 mai dernier, au Centre Le Colombien de Mont-Joli, a eu lieu le gala régional de la 15^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat. La soirée s'est déroulée sous la coprésidence d'honneur de madame Laurie Gagnon, jeune étudiante de l'école des Hauts-Plateaux–Marie-Élisabeth de St-Gabriel, ainsi que de monsieur Alexander Reford, directeur général des Jardins de Métis.

La Commission scolaire des Phares est très fière de souligner que le projet *Parcours historique pour le 125^e de la Grange octogonale de Saint-Fabien* réalisé par les élèves de 2^e secondaire de l'école de l'Écho-des-Montagnes s'est distingué en remportant le prix spécial Persévérance scolaire. De plus, leur projet a été choisi comme projet supplémentaire et accèdera ainsi à la finale nationale qui se tiendra à Québec le 19 juin prochain.

Rappelons que le Concours québécois en entrepreneuriat vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat au Québec par la récompense d'initiatives concrètes, tant dans le volet Entrepreneuriat étudiant que dans le volet Création d'entreprise, et cela, sur tout le territoire québécois. Le volet Entrepreneuriat étudiant encourage la création de projets qui contribuent au développement de caractéristiques entrepreneuriales (leadership, sens de l'initiative, etc.) en milieu scolaire, du primaire à l'université. Par son volet Création d'entreprise, le Concours encourage des entrepreneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise.

Félicitations à l'équipe du *Parcours historique pour le 125^e de la Grange octogonale de Saint-Fabien*!





Prix Persévérance scolaire remis au **Parcours historique pour le 125^e de la Grange octogonale de Saint-Fabien**, École de l'Écho-des-Montagnes, CS des Phares.

Dans l'ordre habituel : Marika Bellavance, Maude Bélanger et Alexandra Roy (élèves), Guillaume Cantin, attaché politique du Ministre délégué au tourisme, Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, député Matane-Matapédia, Pascal Bérubé.

Crédit photo : Marie-Claude Hamel

-30-

Source : Amélie Boudreau
Responsable locale du Concours québécois en entrepreneuriat
418 723-5927, poste 1166

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

